

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des pesticides :
moins, c'est mieux



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 7 / 2012
Mercredi 25 avril 2012

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- **Développement végétatif** : stade petits fruits
- **Tavelure** : risque de contamination primaire se poursuit
- **Oïdium** : présence fréquente
- **Carpocapse** : toutes premières pontes en cours en plaine
- **Tordeuse orientale** : éclosion des larves de 1^{ère} génération en cours
- **Puceron cendré** : période à risque
- **Feu bactérien** : surveiller la sortie de nouveaux symptômes

Poirier :

- **Psylle** : intensification des pontes
- **Puceron mauve** : surveiller les vergers sensibles
- **Phytopte des galles rouges** : présence fréquente

Prunier :

- **Stade phénologique** : stades I à J
- **Puceron vert** : présent sur l'ensemble des parcelles.
Souvent bien prédaté par des larves de Syrphes et/ou les premières larves de coccinelles.

Cerisier :

- **Développement végétatif** : stades G à J selon zones et variétés
- **Cylindrosporose** : stade phénologique sensible
- **Rhagoletis cerasi (mouche de la cerise)** : vol a démarré dans certaines parcelles
- **Drosophila suzukii** : vol en cours

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),
Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DE CE BULLETIN

POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@groeta.fr



Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles » et
lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

POMMIER

Bulletin n° 7 / 2012
Mercredi 25 avril 2012

Secteurs Basse Durance et Alpains

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : Stade petit fruit 7-15 mm

Secteur Alpin : zone Sud : Stade petit fruit 5-7 mm

◆ TAVELURE

Les premières tâches sur feuilles ont été trouvées sur Orgon, Cheval Blanc, L'Isle sur la Sorgue suite à la contamination du 4 avril en vergers non traités ou abandonnés.

Les pluies du 10 avril ont entraîné des contaminations non généralisées le 11 avril en secteur Basse Durance et dans les Alpes où des contaminations sont également enregistrées les 13 et 14 avril.

La pluie du 21 avril a conduit à une contamination localisée sur le secteur Nord Vaucluse (Mondragon).

Une contamination est enregistrée le 24 avril sur de nombreux secteurs sauf sud-ouest Bouches-du-Rhône (secteurs Arles, Tarascon, St-Rémy) ; dans les Alpes cette contamination est localisée (notamment Manosque, Les Mées, Ribiers, Plan de Vitrolles, Ventavon).

Estimation du risque : A ce jour, le niveau de projection de spores observé par le CIRAME est en augmentation mais reste faible. Il est difficile de donner un pourcentage précis de spores projetées. Les observations biologiques réalisées après chaque pluie permettront d'apporter des informations complémentaires.





🍏 Secteurs Basse Durance et Alpins (suite)

✦ OÏDIUM

Les conditions climatiques sont favorables au développement de l'oïdium : il est fréquent de trouver des pousses oïdiées en particulier en verger atteint l'année dernière. Un contrôle du niveau de présence en verger est à réaliser.

Estimation du risque : D'avril à juin, les contaminations secondaires se font en faveur d'une forte hygrométrie (la germination des conidies se fait en l'absence d'eau) avec des températures comprises entre 10°C et 33°C. Le modèle ADEM (données CIRAME) indique une nette diminution du pourcentage de tâches sporulantes : seuls les vergers à risques élevés (fort inoculum l'année précédente) sont exposés.

✦ FEU BACTERIEN

Aucun symptôme n'a été signalé en verger de pommiers.

Estimation du risque : Surveiller régulièrement l'apparition des symptômes. Prévoir un assainissement par élimination des parties atteintes.

✦ CARPOCAPSE

Les piégeages du réseau se sont confirmés en plaine : le début du vol effectif a été fixé au 18-20 avril.

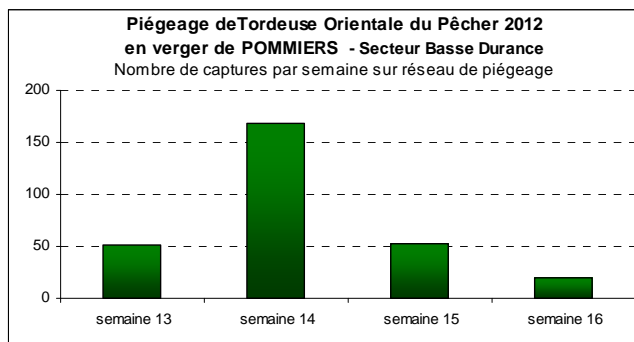
Estimation du risque : Selon le modèle de prévision des risques du SRAL au 23 avril :

Secteur	Début de vol	Dates prévisionnelles		
		1% pontes	10% pontes	1% éclosion
Avignon	18-20 avril	26-30 avril	4-8 mai	10-15 mai

✦ TORDEUSE ORIENTALE

Les piégeages d'adultes sont en diminution. La reprise du vol de 1^{ère} génération devrait avoir lieu avec l'augmentation des températures ainsi que l'intensification des éclosions.

Estimation du risque : Les larves issues de la première génération ne provoquent quasiment que des dégâts sur les pousses. Toutefois, il est important de la maîtriser afin limiter l'impact de la prochaine génération qui, elle, pourra occasionner des piqûres sur fruits.



✦ PUCERON CENDRE

Des foyers sont observés en verger mal protégés. Rester vigilants de façon à détecter l'apparition des premiers foyers.

Estimation du risque : C'est le plus dangereux des pucerons du pommier en raison de son fort potentiel de multiplication et de sa présence très précoce. Des colonies, même faibles, entraînent des déformations des fruits, d'où un seuil de nuisibilité très bas.

Seuil de nuisibilité : Présence



🍏 Secteurs Basse Durance et Alpins (suite)

✦ PUCERON LANIGERE

Les colonies qui hivernent dans les crevasses des écorces, les chancres et les broussins, ont commencé à se multiplier et sont observés sur troncs.

Estimation du risque : Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali* très bon régulateur du niveau de présence de ce ravageur en période estivale.

Seuil de nuisibilité : Présence sur pousses de l'année et absence de régulation l'année précédente par *Aphelinus mali*.

✦ PUCERON VERT MIGRANT

Présence observée avec des adultes ailés qui indiquent une migration proche.

Estimation du risque : Ce puceron provoque une légère crispation des feuilles. Il n'est généralement pas considéré comme nuisible, malgré son apparition précoce et ses colonies denses. Sa migration sur les racines de graminées va intervenir rapidement.

Seuil de nuisibilité : 60% de pousses occupées.

✦ ACARIEN ROUGE

Présence régulière dans les vergers avec présence de phytoséides. Surveiller l'évolution des populations et notamment la remontée fin mai début juin.

Estimation du risque : Avec le développement du feuillage, les populations printanières se « diluent » habituellement. Réaliser des contrôles fréquents.

Seuil de nuisibilité : 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge en l'absence d'acarien prédateur, 80% en présence d'acariens prédateurs.

✦ ZEUZERE

Poser les pièges indicatifs début mai afin d'observer le démarrage du vol.

✦ PANDEMIS

Poser les pièges indicatifs fin avril afin d'observer le démarrage du vol. Les papillons ont une envergure de 16 à 25 mm, des ailes antérieures de couleur jaune ocre à marron et les ailes postérieures sont grises. Les capsules de phéromones attirent également et souvent en grand nombre un autre papillon avec des ailes postérieures de couleur orangée (tordeuse de l'œillet) à ne pas confondre.

Pandemis heparana



Tordeuse de l'œillet





POIRIER

Bulletin n° 7 / 2012
Mercredi 25 avril 2012



Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : Stade petit fruit 10-12 mm

◆ PSYLLE

En secteur de plaine, intensification des pontes : stade œufs blancs majoritaires. Les premiers œufs au stade jaune-orangés ont été observés.

Estimation du risque : Les pontes vont débuter sur les jeunes pousses et donner les larves de 2^{ème} génération. Le risque est important en particulier dans les vergers avec présence importante de larves de 1^{ère} génération dans les bouquets floraux.

◆ TAVELURE – CARPOCAPSE - ACARIEN ROUGE

Idem pommier

◆ FEU BACTERIEN

Suite aux premiers symptômes observés sur Alexandrine et Packams sur St Rémy de Provence il y a 15 jours, aucun nouveau dégât n'a été recensé. En cas de symptômes, prévoir un assainissement par élimination des parties atteintes.

Estimation du risque : Le risque est important en cas d'épisodes pluvieux. Même en absence de pluie et d'hygrométrie, des températures élevées sont favorables au développement de la bactérie.

◆ PHYTOPTES DES GALLES ROUGES

Des dégâts sont assez fréquemment observés : les bouquets fruitiers et jeunes feuilles présentent des boursoufflures rouges, les fruits peuvent être atteints en cas de forte attaque.

Estimation du risque : En cas de présence du ravageur, l'infestation prend de l'ampleur très rapidement. Contrôler les vergers sensibles.

◆ PUCERON MAUVE

Quelques foyers observés à ce jour, en particulier en vergers conduits en agriculture biologique. La période de post floraison est la plus propice pour enrayer le développement de ce puceron avant qu'il ne provoque un fort enroulement des feuilles et un arrêt de la croissance des pousses.

Estimation du risque : Réel sur les vergers non protégés cet hiver ou en pré floraison.

Seuil de nuisibilité : « présence ».

◆ CECIDOMYIE DES FEUILLES

Ce diptère, peu présent depuis des années dans les vergers de la région, est régulièrement observé cette saison. L'adulte pond sur la face inférieure des jeunes feuilles, l'asticot qui éclos quelques jours plus tard est responsable de l'enroulement des feuilles.

Seuil de nuisibilité : Même si les symptômes sont parfois spectaculaires, cet insecte ne doit pas être considéré comme nuisible sur vergers adultes. Seuls les arbres en formation peuvent être affectés dans leur développement.



Secteur Basse Durance

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Stade J

◆ CARPOCAPSE DES PRUNES

Piégeage très hétérogène selon les parcelles. Les faibles températures sont défavorables au vol du papillon.

◆ MONILIA

Présence dans quelques parcelles

◆ PUCERON VERT

Présence généralisée mais sur peu de foyer en général.
Présence systématique d'auxiliaire Larve de Syrphes et de coccinelle.



Dégâts de pucerons verts



Larve de coccinelle

Secteur Ventoux

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Stade I

◆ CARPOCAPSE DES PRUNES

Piégeage important de 12 à 21 captures par piège.

◆ MONILIA

RAS

◆ PUCERON VERT

Présence généralisée avec 10% des arbres atteints



CERISIER

Bulletin n° 7 / 2012
Mercredi 25 avril 2012



Secteur Basse Durance

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Débourrement en cours : stade G à J selon zones et variétés.



Stade G



Stade H



Stade I



Stade J

Nombre de parcelles	G - Chute des pétales	H - Nouaison	I - Calice tombe	J - Jeune fruit
Zone II		1	1	6
Zone III		2	1	2
Zone IV	1	4	1	1

Nombre de jours avant récolte (selon calendrier moyen sur le site de La Tapy – Carpentras-Serres) : Burlat : 20-25 jours / Summit : 35-40 jours / Belge : 55-60 jours.

◆ MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

Aucun symptôme de moniliose n'a été observé sur les fleurs lors des contrôles réalisés en fin de floraison.

Estimation du risque : La période de sensibilité du cerisier aux monilioses des fleurs et rameaux est terminée dès la fin du stade G.

◆ CYLINDROSPORIOSE

Estimation du risque : Le risque de contamination primaire est présent. Les stades G à J sont des stades sensibles. Etre vigilant sur les vergers régulièrement touchés par la maladie.

◆ MOUCHE DE LA CERISE

Le vol a démarré sur certaines parcelles toutes zones confondues : présence de mouche de la cerise sur les pièges de 4 parcelles / 19, dans les communes de Carpentras, Saint Saturnin les Apt, et Apt. Les pièges doivent être posés en tous secteurs.

Secteurs de précocité	Nombre total de parcelles	Nombre de parcelles avec prise
Zone II	8	3
Zone III	6	0
Zone IV	4	2

Estimation du risque : Les premières pontes de la mouche ont lieu en théorie 7 à 10 jours après l'émergence de l'adulte.

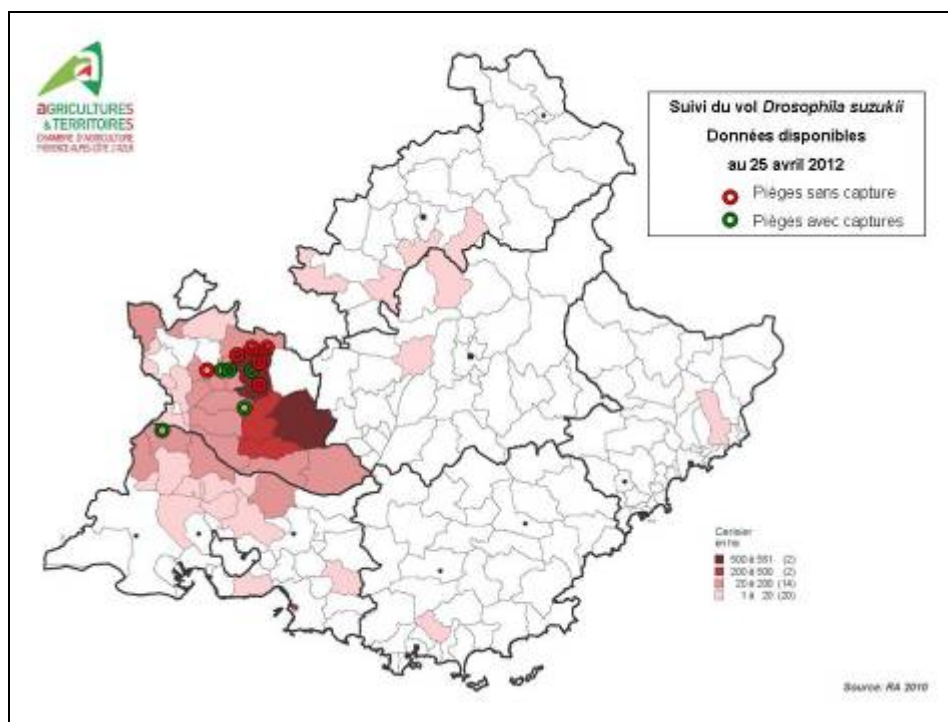
◆ PUCERON NOIR

Aucun foyer de pucerons observés sur 12 parcelles.

◆ DROSOPHILA SUZUKII

Du 17 au 24 avril, quelques captures sont enregistrées dans 5 pièges situés dans les secteurs de Noves, Carpentras, Modène, et Pernes les fontaines. Pas de capture en revanche sur les 6 autres pièges du réseau pour l'instant (cf. carte ci-dessous).

Estimation du risque : Le vol de la *Drosophila suzukii* reste faible en raison des températures froides.



Réseau de piégeage *Drosophila suzukii*
Captures enregistrées pendant la période du 17 au 24 avril 2012

Répartition géographique des zones de précocité :

Zone I	Avignon, Aureilles, Cabannes, ...
Zone II	Cavaillon, L'Isle sur la Sorgue, Carpentras-Serres, Caromb, Mazan, Malemort, Modène, Mallemort en Provence, ...
Zone III	Coustellet, Les Imberts, Pernes, Venasque, ...
Zone IV	Goult, Bonnieux, Ménerbes, Mormoiron, Bédoin, Apt, St Saturnin les Apt, Cucuron, ...
Zone V	La Tour d'Aigues, La Bastidonne

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.